



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Guyane : hopitaux et cliniques

Question écrite n° 58321

Texte de la question

M Elie Castor attire l'attention de M le ministre de la sante et de l'action humanitaire sur l'insuffisance de personnel medical exerçant au centre hospitalier de Cayenne et plus particulierement dans le service de pediatrie. Il indique que les emplois du temps des medecins employes dans ce service sont dementiels, ce qui ne permet pas d'apporter toutes les prestations medicales aux patients, et que la surcharge de travail est susceptible de mettre en cause la responsabilite des praticiens. Il fait egalement remarquer que la situation est encore pire au sein de l'hopital A-Bouron de Saint-Laurent-du-Maroni, car les enfants hospitalises, du fait du surmenage des medecins, ne sont plus en securite. Il lui demande s'il entend donner des instructions a la tutelle pour que les effectifs medicaux de ces deux etablissements hospitaliers soient revises et adaptes aux besoins desdits services.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de la sante et de l'action humanitaire precise a l'honorable parlementaire qu'il a ete tenu compte de la situation particuliere du service de pediatrie du centre hospitalier de Cayenne. C'est pourquoi il a ete accorde des credits specialement affectes au renforcement du service de pediatrie de l'hopital et des dispositions specifiques ont ete prises pour ameliorer le fonctionnement de l'hopital de Saint-Laurent-du-Maroni.

Données clés

Auteur : [M. Castor](#) 

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58321

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : santé et action humanitaire

Ministère attributaire : santé et action humanitaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juin 1992, page 2410